

Église des Pays de l'Ain

8 OCTOBRE 2020 - N° 10 BIS



La journée diocésaine de rentrée

L'assemblée générale de l'Association diocésaine de Belley-Ars n'a pu se tenir à la fin du mois de juin en raison de la pandémie et du confinement. C'est donc le 10 septembre 2020 qu'elle a eu lieu au centre diocésain à Bourg-en-Bresse.

Notre évêque avait souhaité que cette journée soit différente des AG des autres années. En plus du compte-rendu des activités et des comptes de l'année précédente, il s'agissait de se retrouver fraternellement après plusieurs mois sans rencontres, de lancer l'année pastorale 2020-2021, et de proposer des formations aux prêtres et aux laïcs présents.

Une invitation avait été largement diffusée, pour que tous les chrétiens investis dans les groupements paroissiaux, les mouvements et les services puissent être acteurs de cette journée.

La journée a débuté par l'eucharistie, célébrée dans la chapelle de la Maison Jean-Marie Vianney. Après un temps d'accueil, quelques nouveaux acteurs de l'Église diocésaine ont été présentés : le P. Rémi Griveaux, nouveau recteur et curé d'Ars, le P. Henry de Penfentenyo,

vicaire au Sacré-Coeur, Mme Isabelle Daronnat, responsable des aumôneries hospitalières, et Mme Anne-Marie Oyselet, responsable de l'aumônerie pénitentiaire. Après l'assemblée générale d'information qui s'est tenue dans la matinée, un repas convivial a rassemblé les participants dans le jardin de l'évêché. Neuf ateliers ont ensuite été animés par des salariés ou des bénévoles du diocèse, sur des sujets pastoraux (accueillir les personnes en situation de handicap, devenir catéchiste...) ou matériels (mutualiser les économies, trouver de nouveaux donateurs, la sécurisation des biens, l'agenda d'accessibilité programmée...).

De l'avis des participants, cette journée a su allier retrouvailles et découverte de nouveaux acteurs du diocèse, formation et convivialité, malgré la distanciation et le port des masques.

Cette journée de rentrée diocésaine est donc une expérience à reproduire l'an prochain, en la rendant encore plus interactive, et l'ouvrant au plus grand nombre. Rendez-vous le 25 septembre 2021 !

Guilhem Duval

Rapport moral de Mgr Pascal Roland

Rapport moral du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Eclairage de la Parole de Dieu

« Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. Ne soyez inquiets de rien, mais, en toute circonstance, priez et suppliez, tout en rendant grâce, pour faire connaître à Dieu vos demandes. Et la paix de Dieu, qui dépasse tout ce qu'on peut concevoir, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus ».

Lettre de saint Paul Apôtre aux Philippiens (4, 4-7)

Les personnes

1. Prêtres, diacres et séminaristes

Les prêtres

- 91 prêtres en ministère actif dans le diocèse, dont 66 en paroisse
- 56 prêtres incardinés en ministère actif, dont 47 en paroisse
- 25 prêtres d'autres diocèses, dont 21 en ministère actif (17 en paroisse)
- 15 religieux ou membres d'une société de prêtres, dont 14 en ministère actif (2 en paroisse)
- 46 prêtres « retirés », dont 41 prêtres incardinés
- 1 prêtre incardiné étudiant à temps plein



Les séminaristes

- 2 séminaristes : 2 en théologie, dont 1 à Rome
- Ordination sacerdotale d'Axel Albar

Les diacres permanents

- 12 diacres permanents
- 5 candidats au diaconat
- 4 candidats en cours de discernement
- Acolytat de Loïc Biot
- Admission de Hugues d'Aubigny, René Paul Huet, Éric Bouvattier

2. Les changements

Jubilés

- 70 ans d'ordination :
P. Paul Vernu
- 65 ans d'ordination :
P. Jean Paul Bonnet, P. Michel Boyer
- 60 ans d'ordination :
P. Joseph Gallion, P. Albert Genton,
P. Félix Hutin, P. Michel Page
- 50 ans d'ordination :
P. Gilles Bonnemort, P. André Marysse,
P. Bernard Perret
- 25 ans d'ordination :
P. Pierre Le Bourgeois,
P. Roger Pellicia, P. Pierre Friess,
P. Aimé Mobwete, P. Alain Raymond

Décès

« Tu les avais chargés de distribuer à leurs frères toutes les richesses de ta grâce, accorde leur maintenant d'en être enfin comblés dans ton Royaume » (missel des défunts)

- P. René Hugonnet
- P. Jacques Charvériat
- P. Jacques Gauthier
- P. André Perretant
- P. Bernard Rousset

Départs

- P. Joël Diantama
(fin de mission fidei donum)

- P. Roger Hébert (mis à la disposition des Foyers de Charité)
- P. Thomas d'Aquin Hien
(fin de mission fidei donum)
- P. Pierre Kafando
(fin de mission fidei donum)
- P. Gilbert Mayela (année sabbatique)
- P. Wilfrid Moulounda
(fin de mission fidei donum)
- P. Martin Mpongui
(fin de mission fidei donum)
- P. André Ntoni
(fin de mission fidei donum)
- P. Baudouin d'Orléans (mis à la disposition du diocèse de La Rochelle)

Arrivées ou retours

- P. Brice Babakila Malonga (diocèse de Brazzaville, République du Congo)
- P. Jean Philippe Benoist (SJMV)
- P. Pierrot Gidlin Bezamany (diocèse d'Antsiranana, Madagascar)
- P. Massimiliano Bianchi (missionnaire de la Miséricorde, diocèse de Milan, Italie)
- P. Paulo Dalla Déa (missionnaire de la Miséricorde, diocèse de São Carlos, Brésil)
- P. Gabriel Massembo (diocèse de Brazzaville, République du Congo)
- P. Xavier Roquette (fin de mission dans le diocèse de Pointe Noire, République du Congo)
- P. Clément Somé (diocèse de Diébougou, Burkina Faso)

Arrivées

Missionnaires de la Miséricorde

- P. Massimiliano Bianchi
(diocèse de Milan, Italie)
- P. Paulo Dalla Déa
(diocèse de São Carlos, Brésil)
- P. Jean Toé (diocèse de Ségou, Mali)

3. Quelques grands rendez-vous

- Colloque sur la paternité du prêtre au Foyer sacerdotal (janvier)
- Retraite sacerdotale diocésaine à Ars (février) avec le P. Manuel Rivero, op , Postulateur de la cause de béatification du Père Marie-Joseph Lagrange
- Journée du presbyterium et messe chrismale (16 avril)
- Rencontre par archidiaconé sur les pas de St François de Sales à Annecy
- Rencontre pour la sanctification des prêtres à Villebois sur la tombe de Christian Chessel avec témoignage de Mgr Henri Teissier (juin)
- Session des nouveaux fidei donum (septembre)
- Session du presbyterium 3 jours à Paray-le-Monial (novembre) avec 65 participants : « La préparation au mariage dans le contexte de la nouvelle évangélisation » par Mgr Michel Santier, évêque de Créteil

4. Les laïcs

Services administratifs évêché

- Départ de Louis Jacques le Seigneur (fin de mission économe)
- Arrivée d'Olivier Bauer (économe)
- Départ d'Anne Roussel (Service diocésain des pèlerinages)
- Départ de Gilles Randon (grand mécénat)
- Départ à la retraite de Françoise Charbin (Maison Jean-Marie Vianney)
- Départ à la retraite d'Anne Berdiel (secrétariat de la Pastorale des Jeunes)
- Arrivée d'Etienne Poisson (Service diocésain des pèlerinages)
- Arrivée de Gaëlle-Marie Cieren (secrétariat de la Pastorale des Jeunes)

Services pastoraux

Fin de mission

- Pierre Taisne de Mullet (La Procure Notre-Dame)

Nouvelle mission :

- Blandine Chabert d'Hières , Céline Bourgeois et Karine Mathieu (EDEV pastorale de la famille)
- Clémence Brun (La Procure Notre-Dame)
- Peggy Tabor-Guittat (remplacement de congé maternité)

Vie consacrée

- Installation des Petites Servantes de Jésus Hostie à la maison Jean-Marie Vianney
- 21 novembre 2019 : transfert du siège de l'Institut des Dominicaines de l'Eucharistie de l'archidiocèse de Sens-Auxerre au diocèse de Belley-Ars
- Première partie de la Visite canonique au Carmel d'Ars (questions économiques)
- Fermeture de la maison des Sœurs de Saint Joseph du quartier des Vennes à Bourg

Les conseils

Membres du Conseil presbytéral (2019-2022)

- Mgr Pascal Roland, évêque

Membres de droit du conseil presbytéral

- P. Frédéric Pelletier, vicaire général
- P. Christian Josselin, chancelier

Membres élus :

- P. Bertrand Berhault
- P. Dominique Blot
- P. Antoine Desarbre
- P. Michaël Gaborieau
- P. Pierre-Yves Monnoyeur
- P. Michel-Jean Pillet
- P. François Rineau
- P. Martin Soboul
- P. Marcel Tavel
- P. Aimé-Fulbert Owah

Fraternité missionnaire diocésaine

(une rencontre mensuelle)

- Monseigneur Pascal Roland, Evêque
- Père Frédéric Pelletier, Vicaire général
- Olivier Bauer, Econome
- Bertrand Lapostolle, Conseil diocésain pour les Affaires économiques
- Olivier de Coat, Directeur diocésain de l'Enseignement catholique
- Bénédicte Duthoit, Déléguée du Secours Catholique
- Caroline Belat
- Gaëlle-Marie Cieren
- Guilhem Duval
- Daniel Revaud
- Damienne Van Beek

Comité des Assises de l'Immobilier

(une rencontre mensuelle)

- Olivier Bauer, Econome
- Peggy Grande, Service Immobilier
- Père Christian Josselin, Chancelier
- Père Dominique Blot, Secrétaire général du Conseil presbytéral
- Michel Delers ,
- Caroline Belat,

- Jacques Bourgeois,
- Bertrand Lapostolle,
- Colette Rigollet , Responsable de l'Equipe Accompagnement des Prêtres Aînés
- Gilles Barrié

Dissolution du Conseil Immobilier de Programmation

Le Conseil immobilier de programmation a été dissous, à dater du 1^{er} septembre 2019.

La mission du conseil dissous, en particulier la validation et la programmation des projets immobiliers supérieurs à 70 000 € est confiée à l'assemblée commune du Conseil diocésain des affaires économiques et du collège des consultants, à laquelle seront invités le vicaire général et l'économe diocésain.

Les activités pastorales

1. Actes sacramentels en chiffres

- 1 964 Baptêmes dont 26 adultes
- 864 premières Communion
- 405 Confirmations dont 65 adultes
- 110 Professions de fo
- 397 Mariages
- 1 Ordination sacerdotale pour le diocèse
- 2 685 Funérailles

2. Actes épiscopaux

Lettre pastorale du 1^{er} décembre 2019 :
« Le défi de l'évangélisation »

3. Visites pastorales

« Moi , je suis le bon pasteur ; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît, et que je connais le Père ; et je donne ma vie pour mes brebis. » (Jean 10, 14)

- Montluel
- Meximieux
- Lagnieu
- Trévoux
- Pont-de-Veyle
- Misérioux
- Ars-sur-Formans

4. Haltes spirituelles

« Tous appelés à la sainteté »

Commentaire de l'exhortation apostolique du pape François Gaudete et exultate sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel

Proposées en 2019 dans cinq des dix doyennés du diocèse de Belley Ars :

- Culoz (doyenné de Bugey Sud)
- Peronnas (doyenné de Bourg)
- Meximieux (doyenné de la Côtière)
- Mogneneins (doyenné de Dombes)
- Péron (doyenné du Pays de Gex et de la Michaille)

Les événements marquants

1. Pastorale des jeunes

- Marche des vocations de Montmerle à Ars (février)
- Journée du Pardon (mars)
- Pèlerinage des étudiants et jeunes professionnels au Puy-en-Velay (avril)
- Camp d'adolescents à Lourdes
- 4 édition de l'Ecole de Prière des Jeunes à Mijoux (66 jeunes)
- Week-ends régionaux de discernement vocationnel pour les garçons à Paray-le-Monial et pour les filles à Annecy

2. Sanctuaire d'Ars

- Fête des 200 ans de l'arrivée de St Jean-Marie Vianney
- 4 août présidé par le Cardinal Luis Antonio Tagle (archevêque de Manille)
- Pérégrination de la relique du coeur de saint Jean-Marie Vianney à travers les Etats-Unis jusqu'au mois de juin 2019
- 12h avec Marie
- Veillée de prière guérison : adoration, louange, prière des frères, confessions, prières pour la guérison des malades

3. Assises de l'immobilier

Information et travail avec le Conseil presbytéral

Mise en place des procédures

Mise en place des sessions avec les membres du Comité des Assises de l'Immobilier

Formation pour les référents immobiliers paroissiaux sur site

Visites effectuées sur site

Travaux effectués :

- Presbytère de Notre-Dame à Bourg-en-Bresse
- St-Vincent de Musinens à Bellegarde-sur-Valserine
- Chapelle du Peloux à Bourg-en-Bresse

4. Conférences sur l'écologie intégrale

- « Au XXI^e siècle, comment sommes nous citoyens de la planète ou citoyens du monde ? » de Bettina Laville , haut fonctionnaire, présidente du Comité 21
- « L'Évangile de la création » de Fabien Revol , théologien, enseignant à l'Université Catholique de Lyon
- « Au jardin toute créature est mon prochain » de F. Christophe Boureux , dominicain, théologien, enseignant à l'Université Catholique de Lyon
- « Comment l'évolution du monde peut se comprendre par la foi et la raison ? » de Jean Marie Mermaz , président des Amis de Teilhard de Chardin du Rhône

5. Autres

- Pèlerinage diocésain à Lourdes
- Marche avec l'évangile
pèlerinages à pied d'une journée pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu
Miribel , Le Mas Rillier et le parc de Miribel Jonage
Le chemin des Croix à Viriat
L'Abbaye St-Sulpice à Cormaranche
La chapelle Saint-Alban à Cerdon
Pays de Gex
- Fête de St Pierre Chanel Samedi 27 avril 2019
- 2^e concours d'Art Sacré gagné par le groupement paroissial de le groupement de Lhuis pour la création du vitrail de la Visitation à destination de la chapelle de Vercraz dans la commune de Marchamp
- 3^e journée mondiale des pauvres (17 novembre)
- Création de l'association La Communauté des Amis du Cardinal Emile Biayenda (juin) : témoigne et promeut la vie et l'enseignement du Cardinal Émile Biayenda, soutient la cause de béatification, soutient les prêtres de la Fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda, œuvre pour la paix et l'unité au sein des familles, pour l'éducation des enfants et des jeunes, pour soutenir

l'orphelin et la veuve et pour prier aux intentions mensuelles du Pape.

- Chaque premier jeudi du mois, prière pour les vocations à la Résidence Seillon Repos
- 27^e anniversaire de la Résidence Seillon Repos (15 septembre 2019)

Comptes 2019 de l'Association Diocésaine

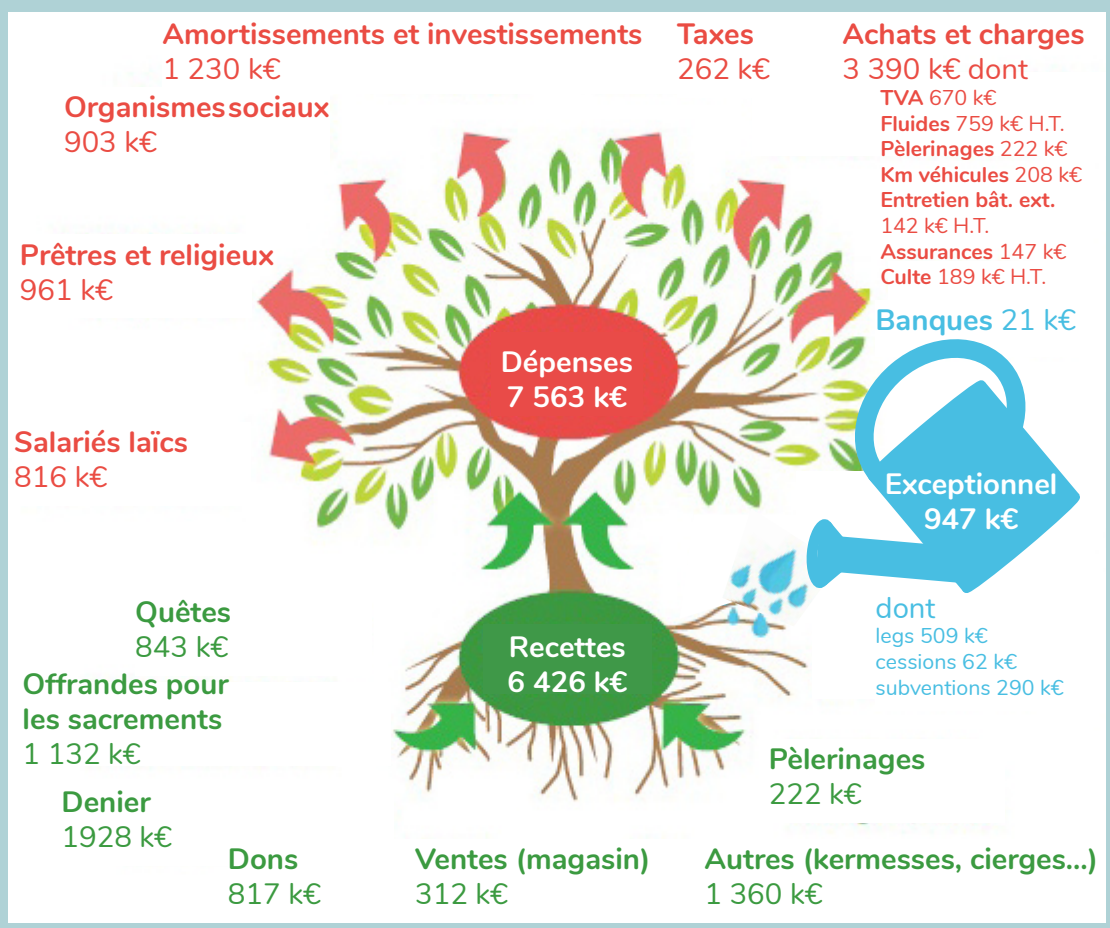
Jésus leur proposa une autre parabole : « Le royaume des Cieux est comparable à une graine de moutarde qu'un homme a prise et qu'il a semée dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences, mais, quand elle a poussé, elle dépasse les autres plantes potagères et devient un arbre, si bien que les oiseaux du ciel viennent et font leurs nids dans ses branches. »

Matthieu 13, 31-32

C'est l'image de cet arbre qui a été retenue pour présenter le rapport financier et d'activité 2019 lors de l'assemblée générale de l'Association Diocésaine de Belley-Ars, le 10 septembre 2020 :

Chacun des paroissiens du diocèse a contribué par ses dons à donner vigueur à l'arbre, en nourrissant ses racines : ce sont les ressources du diocèse.

Résumé de la situation économique



Analyse des recettes et des dépenses
Parmi les ressources récurrentes, notons que le **denier** (1 928 000 €) présente une légère hausse par rapport à 2018 (+ 8 000 €) malgré un nombre de donateur

(8 670) en baisse de 5% par rapport à 2018. Malgré cela, le denier ne remplit pas sa vocation : il ne couvre pas les dépenses de personnel (961 000 €+ 816 000 €+ 903 000 € = 2 680' 000 €).

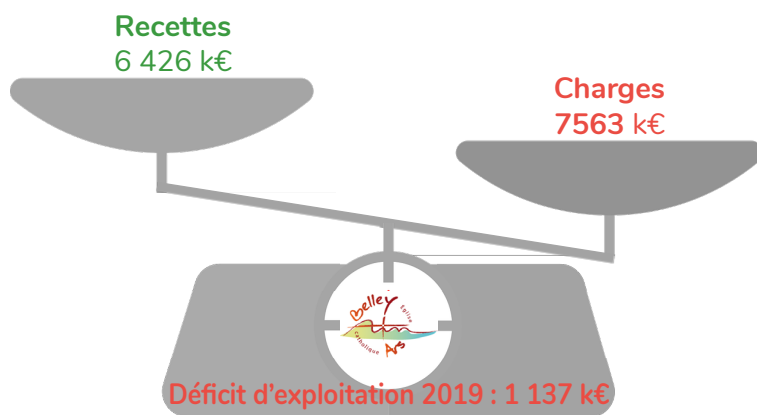
Les **collectes et quêtes** sont en baisse, notamment du fait des dons ISF/IFI :
 -22 k€ entre 2018 et 2019 ;
 -128k€ entre 2017 et 2018

Notre **balance d'exploitation recettes/charges est à nouveau fortement déficitaire**, et en 2019, les **ressources exceptionnelles** (legs et cessions) ont été moindre que les années antérieures : en 2019 elles ne compensent pas les pertes liées à la gestion courante contrairement

aux années précédentes. Il a manqué d'eau dans notre arrosoir !

Côté dépenses, les branches de notre arbre, les **charges liées aux prêtres et religieux** sont stables, celles liées aux **laïcs** sont en baisse, comme les **achats et charges externes**. Un travail important est en cours pour mutualiser les besoins et faire des économies : gaz, électricité, etc.

Une balance fortement déséquilibrée



Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat	-1274 k€	-835 k€	-707 k€	-1 358 k€	-1 015 k€	-1 066 k€

Comment un groupement paroissial peut-il analyser son résultat économique ?

- Balance du groupement hors amortissement (trésorerie)
- + contribution du groupement au diocèse
- + collecte du denier du groupement
- + nombre de prêtres du groupement x 10 000 €
- + quote-part du groupement pour les prêtres diocèse et les prêtres aînés, soit 9 000 €
- + quote-part du groupement pour les laïcs diocèse (sauf Ars) soit 17 000€
- = **solde réel**

Si ce solde réel est positif, le groupement est contributeur financier du diocèse pour les autres groupements paroissiaux.

S'il est négatif, le groupement est bénéficiaire de la solidarité des autres groupements paroissiaux.

Quelques questions, quelques réflexions...

Quel est l'âge moyen d'un donateur au Denier ?

78 ans

Le don moyen au Denier s'élève à 222 € par donateur, nombre en hausse continue depuis 5 ans.

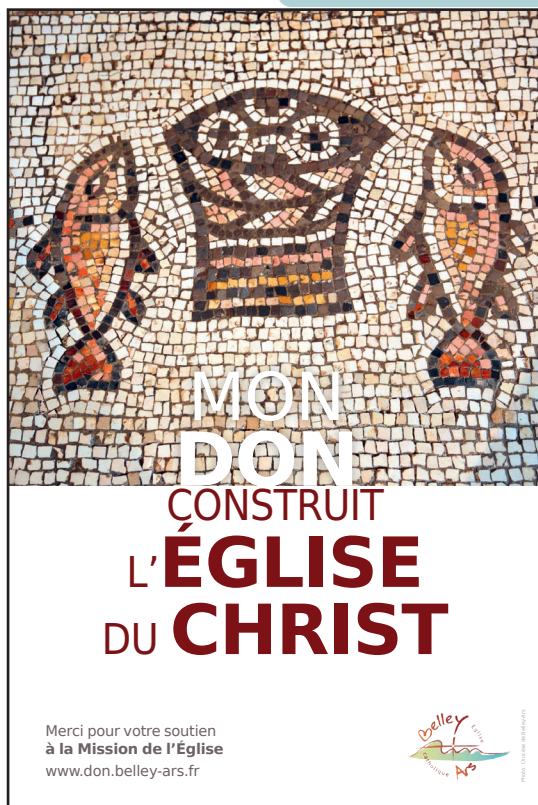
Chacun doit devenir **ambassadeur du denier** et montrer ainsi son implication dans le traitement des prêtres en activité et aînés et la rémunération des laïcs du diocèse !

Est-il normal de jouer les paroissiens clandestins en s'en remettant à la générosité de ses frères ?

Comment augmenter
le nombre de donateurs au denier
et en toucher de plus jeunes ?

Inscription au catéchisme, à l'aumônerie, à la préparation à un sacrement, à l'école catholique... Tout cela doit être l'occasion de parler « dons à l'Église », de participer au denier pour 5 € minimum par famille (montant qui permet de délivrer un reçu fiscal), de collecter des coordonnées postales et électroniques pour que ces chrétiens puissent recevoir un reçu fiscal, des informations sur leur don et sur l'Église, et des courriers de relance !

Pas de complexes : les familles ont l'habitude des « adhésions » aux associations sportives et culturelles. Je paie une adhésion pour l'association de musique, de sport, de théâtre des enfants ; il est juste de participer aussi aux frais de personnel pour le caté, l'aumônerie ou l'école catholique...



Compte-rendu des ateliers de la journée de rentrée diocésaine

L'après-midi de la journée de rentrée diocésaine du 10 septembre 2020 était consacrée à 10 ateliers d'échanges de bonnes pratiques entre paroisses et avec le diocèse. Avec une rotation des participants dans deux ateliers différents de 45 minutes, autant d'opportunités de partager sa propre expérience et ses préoccupations. Le présent compte-rendu ne prétend pas résumer l'enthousiasme des participants dans les échanges, mais acte quelques points principaux.

Sans bénévole, on ne pourra pas tout faire...

Les paroisses, le diocèse, les communautés humaines auxquelles nous nous rattachons par nos liens fraternels, familiaux, professionnels, ecclésiaux... ont besoin de chacun d'entre nous pour la Mission, avec nos talents propres à faire fructifier au service du bien commun : animations, conservation des bâtiments, secrétariat, comptabilité, inventaire des biens, communication, les besoins sont nombreux et variés !

Si tel ou tel sujet de ce compte-rendu vous interpelle, si vous vous sentez appelé à servir l'Église comme bénévole, occasionnellement ou plus régulièrement, en paroisse ou au diocèse, n'hésitez pas à contacter l'animateur de l'atelier pour plus d'information ou votre curé pour connaître ses besoins prioritaires.

Merci de vos engagements, ils sont précieux !

La marche du peuple de Dieu, sous la conduite de ses pasteurs, à la rencontre du Seigneur

Quels voyages pastoraux pour vos pastorales ?

Atelier animé par Étienne
Service des pèlerinages
04 74 32 86 50
pelerinage@belley-ars.fr

Soyons des hommes et femmes de foi...
La période n'est pas propice à projeter des voyages cependant, souvenons-nous que le voyage pastoral est symboliquement l'expression de notre Pèlerinage terrestre...

Proposer un voyage c'est déjà exprimer notre foi, notre confiance en à-venir vers et avec Dieu.

Osons, proposons, préparons des voyages, dans notre diocèse, dans les diocèses voisins, Lourdes... En 2021 le diocèse propose Medjugorje, Lourdes, en 2022, la Terre Sainte avec la Jordanie mais aussi un échange avec nos « cousins » québécois...

Ils ne ressembleront pas à ce que nous connaissions, emprunter des chemins nouveaux, c'est élargir notre regard, c'est oser la rencontre avec l'inattendu de Dieu.

Soyons des hommes et femmes responsables...

Le covid nous pousse encore plus qu'avant à une organisation rigoureuse, à prévoir avec soin nos programmes, la prise en charge de chaque pèlerin, à entrer dans l'intelligence du code du

tourisme dont relève un voyage pastoral de plus de 24 heures...

Le Service Diocésain des Pèlerinages et Voyages Pastoraux n'est pas seulement habilité professionnellement à organiser et assurer des voyages, il est surtout le service ressource de toutes les personnes dans notre diocèse, nos mouvements et services, paroisses qui ont un projet de voyage.

Bon voyage, heureuse année pastorale 2020 -21

Les supports documentaires, les documents-types légaux obligatoires sont à votre disposition. Toute la documentation touristique et ressources (livre DVD, cartes...) peuvent être empruntées.

Enfin toutes les informations nécessaires sont accessibles à <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages/preparer-pelerinage>.

Affiches et dépliants sont disponibles, les demander à : pelerinage@belley-ars.fr

**« Chacun à sa place dans le coeur de Dieu et le corps du Christ »
Pour un accueil de la personne en situation de handicap**

Atelier animé par Damienne Ven Beek
Pastorale des personnes handicapées
04 74 32 36 62
pastoralehandicap@belley-ars.fr

Quelle approche face à une personne handicapée ? Comment m'y prendre ? Vais-je la blesser ?... « Pourquoi ferait-il sa première communion ? » « Est-ce possible ?... »

L'inclusion ? Avec l'enjeu que toute l'Église tende à devenir toujours plus

inclusive. Sur le plan de l'accessibilité et en toutes ses propositions de célébrations, d'engagements, de services.

Parce que nous croyons que chaque personne est importante, unique et précieuse pour Dieu, quelles que soient ses capacités, sa force ou sa fragilité...

Parce que nous croyons à l'importance de la rencontre...

Cette atelier aura permis la rencontre de personnes, venant d'Ars, St-Didier-sur-Chalaronne, Bourg-en-Bresse, Thoiry, St-Etienne-du-Bois, Lagnieu, Balan... souhaitant partager leurs joies, leurs difficultés mais aussi leurs attentes, leurs besoins d'être soutenu, accompagné et d'être toujours plus juste et ajusté dans cette relation authentique vécue auprès de personnes en situation de handicap et/ou de fragilités.



« Enseigne-le à tes fils, et aux fils de tes fils. » Dt 4, 9

**Devenir catéchiste
ou animateur en aumônerie**

Atelier animé par Peggy Tabor-Guittat
06 14 41 99 99

catechisme.amberieu@gmail.com

et Adeline Bouvattier,

LME responsable d'aumônerie scolaire

06 60 37 32 37

aumonerie01500@gmail.com

Le profil de l'animateur

Paroissien(ne) dynamique qui a envie de transmettre sa foi, jeune (en esprit) et qui est à l'aise avec les jeunes. Une personne disponible motivée, ni trop laxiste, ni trop traditionnelle.

NB : l'animateur idéal, n'existe pas...

La diversité des profils fait la richesse, mais il est important qu'il y est une unité dans l'équipe d'animateur. L'animateur est complémentaire du rôle du responsable du caté (ou de l'aumônerie) et du rôle du prêtre.

Les besoins

Unité dans le groupe, de collaboration entre les différentes aumôneries, qu'il y est une direction à suivre, un but commun (exemple : Pentecôte 2012). Besoin de coaching de formations

Les freins pour devenir animateur

Peur de ne pas être à la hauteur, le manque de disponibilité, des problèmes d'intégration quand l'animateur vient d'un autre territoire. Les propositions qui fonctionnent : Les jeunes appellent les jeunes, être festif (exemple louange), sollicitation récurrente à la communauté. Aller chercher les jeunes individuellement « J'ai besoin de toi », « je te demande parce que tu es dynamique , à l'aise », « ta foi rayonne » : Valoriser ! Proposer un binôme, un support, un parcours. Former, créer un espace de parole entre les

parents et les catéchistes. Faire tomber les barrières, permettre des rencontres, remettre en route les parents.



« Prévois aussi mon logement » Phm 1, 22

Point sur l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Animation Peggy Grande

Service immobilier

04 74 35 86 35

immobilier@belley-ars.fr

Atelier sur les Ad'AP en présence de M. Michel DELERS, bénévole membre du Comité des Assises de l'immobilier et M. Emmanuel PEPOZ directeur du bureau de contrôle SOCOTEC.

Le sujet n'a pas rencontré un vif succès dans la mesure où il n'y a eu aucun référent immobilier et seul un prêtre a assisté à cet atelier. Face à l'enjeu et les conséquences économiques que cela représente, c'est assez regrettable.

Au cours de cet atelier, Messieurs Pepoz et Delers ont effectué un rappel de la réglementation en vigueur et les conséquences sur le non-respect de ces obligations. Constat: les dossiers ont été adressés en septembre 2016 aux paroisses, avec un calendrier précisé sur chaque courrier, allant de juillet 2016 à juillet 2019.

La date est aujourd'hui largement dépassée et très peu de retour par les paroisses nous a été fait.

Si nous recevons une mise en demeure de l'administration, les travaux de mises en conformité, s'ils n'ont pas été fait, devront être effectués dans l'urgence sans délai. Avec comme point de départ une amende de 5000.00 € par dossier.

L'Ad'AP ayant fait l'objet d'un dépôt global pour l'ensemble des biens du diocèse, il est impératif et urgent que les paroisses se mobilisent et recherchent les éléments qui leur ont été adressé en septembre 2016.



« Ce jour ne vous surprendra pas comme un voleur » 1 Th 5, 4 Sécuriser les biens

Atelier animé par Annick Domeracki
Service diocésain de l'Art sacré
04 74 32 86 52
artsacre@belley-ars.fr

Cette session lors de la rentrée diocésaine 2020 était l'occasion pour la CDAS de mettre l'accent sur la sécurisation des biens en églises.

Interrogeant les deux groupes de travail sur le même postulat (comment sécurise-t-on les églises et les objets qui y sont conservés ?), les réponses étaient sensiblement les mêmes dans les deux groupes avec d'anciennes idées préconçues à corriger :

- montrer que la sécurité des biens n'est pas forcément garantie par la fermeture des églises mais que des solutions existent parfois très simples ou de bon sens pour faire de l'église un lieu ouvert, animé, accueillant et vivant.
- rappeler que les biens conservés dans les églises ne sont ni tous propriété communale, ni tous propriété paroissiale. C'est en réalité un mélange des deux : les églises contiennent pour partie des objets propriété des communes (présents dans l'église lors des inventaires de 1906, suite à la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat), pour partie des objets acquis ou donnés à la paroisse après 1905. Ils sont tous considérés affectés au culte. C'est pourquoi, ni les curés, ni les maires, ni les paroissiens, ni le conseil municipal ne sont autorisés à décider de l'aliénation de ces biens. En cas de tri ou de rangement, le maire et/ou le curé affectataire doivent faire appel à la CDAS et au service départemental du Patrimoine qui apporteront leurs conseils et leur expertise.

Nous ne sommes que les gardiens d'un patrimoine, ici religieux et affecté au culte, pour le compte des générations suivantes.

- montrer que la sauvegarde de ces biens passe par une bonne documentation et la connaissance de ceux-ci : la nécessité d'un inventaire raisonné des objets conservés en églises. Présentation de la mission d'inventaire dans le diocèse depuis 2004, présentation de fiches d'inventaire type, explications sur la méthode de travail, méthode qui peut débuter en paroisse avec une technique simplifiée et sous le contrôle de la CDAS...

Conclusion

- Il ressort de cette session que des idées reçues persistent sur les biens en églises, il est nécessaire d'augmenter les sessions de ce type afin de sensibiliser un maximum de paroissiens sur la sureté des biens et des églises.
- Il faudrait également élargir cette information aux élus locaux (maires, conseillers municipaux) qui ont les mêmes idées reçues qui pourraient conduire à



des erreurs par méconnaissance.

- Que l'inventaire ait été déjà fait ou non, un rappel des droits ou devoirs envers les biens conservés en église est nécessaire, à chaque changement de curé/maire ? Tous les 5/6 ans ? Plus fréquemment ?
- Avec 18 participants, ces ateliers ont été fructueux bien qu'aucun des participants n'ait souhaité s'engager sur un pré-inventaire à la fin de la session.

« Frères, nous voulons vous faire connaître... » 2 Co 8 1
Communiquer au diocèse et en paroisse

Atelier animé par Guilhem Duval

Service communication

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

L'atelier sur la communication a été un partage d'expérience sur la communication de nos paroisses pendant le temps du confinement : quand il n'y a plus de feuille paroissiale distribuée, plus d'annonces à la fin des messes, plus d'échanges informels, comment pouvons-nous encore communiquer ?

- Le principal constat a été que bien souvent, la communication des paroisses a été **insuffisante**. Les paroissiens ont eu le sentiment de ne pas avoir assez d'informations sur la vie de leur communauté.
- On note tout de même de **belles initiatives** (louange en ligne, messes diffusées, propositions pour vivre des célébrations à la maison...).
- On remarque également que, même dans les paroisses où des informations ont bien circulé, il a malgré tout manqué des **relations fraternelles** entre les paroissiens. Comment peut-on parvenir à garder des liens, comme dans une famille, quand on ne peut plus se voir ? Cette difficulté concerne toujours aujourd'hui

les personnes les plus fragiles qui ne sont pas revenues à la messe, par peur de la maladie.

- Il faut aussi penser que la communication de la paroisse ne repose **pas sur le seul curé** (ou sur les prêtres). Tout paroissien est membre de la paroisse, et peut s'emparer de cette question !

- Les paroisses sont demandeuses de **formations**, pour acquérir des compétences techniques pour mieux communiquer : comment faire une **affiche**, une **feuille paroissiale efficace**, une **newsletter**, comment mieux communiquer sur les **dons en ligne**...

- La communication peut aussi favoriser la **formation** des paroissiens, pour des choses simples (la messe...).

- Il a néanmoins aussi fallu faire attention à **l'excès de communication**, parfois ressenti pendant ce temps. Il est bon de discerner avant de tout partager sans réflexion...

« Vivez dans l'amour » Ép 5, 2 Parler aux jeunes de la sexualité

Atelier animé par Sybille de Foucauld
Equipe diocésaine d'éducation à la vie
04 74 32 86 46
sybille@foucauld.fr

Etat des lieux

Les personnes qui sont venues à l'atelier (principalement des prêtres et une religieuse) étaient motivées parce qu'ils sont en contact avec les jeunes, que ce soit dans le cadre de l'aumônerie, de camps de jeunes (scout ou pas) ou d'après-midi récréatives. Cette question est tout le temps présente, que ce soit en entretien individuel, ou en sujet de rencontres de groupes. Tous voient l'urgence nécessaire pour les jeunes d'entendre un juste enseignement sur les relations, sur le corps, sur la sexualité, mais aussi d'avoir des lieux de paroles.

Ceux qui se sont inscrits à l'atelier venaient pour savoir comment faire...

Tous se sentent démunis, devant des jeunes très en questionnements qui ne trouvent pas de lieux de parole. Les questionnements des jeunes sont en général dû à l'écart entre ce que leur propose le «monde» et ce qu'ils reçoivent de leurs parents, voire ce qu'ils ne reçoivent pas !

Des recettes...

Les participants, pour la plupart, auraient aimé que je leur apporte une méthode toute simple en 1/2 h pour savoir parler aux jeunes... Ce qui est impossible !

Donc nous avons réfléchi ensemble à ce qui pourrait être mis en place pour les soutenir.

- **jours de formation** pour les prêtres en EARS par l'EDEV, pour leur permettre d'être plus à l'aise sur le sujet et leur donner quelques outils pratiques.
- que la pastorale de la famille, et en



particulier l'EDEV, soit identifiée comme lieu ressource sur ces questions. A nous d'avoir travaillé en amont pour pouvoir fournir une « **boîte à outils** », à voir comment et sous quelle forme.

- Créer sur l'ensemble du territoire du diocèse un **réseau d'adultes formés** à ces questions de sexualité : la plus accessible pourrait être la formation Teenstar (parcours pour groupes non-mixtes d'une quinzaine de jeunes volontaires sur 7 séances). Pour recruter ces adultes prêts à se former, regarder dans le réseau des prêtres de paroisse.

- Pour nous, EDEV, renforcer encore plus la communication avec les **parents d'élèves**, pour faire émerger leur responsabilité dans cette éducation auprès de leurs enfants, et leur montrer qu'ils ne sont pas seuls à en avoir le souci.

Un retour sur cette journée a déjà été fait en équipe et certaines questions ont déjà été abordées avec le vicaire général pour que tout cela ne reste pas dans le domaine des idées.



« S'asseoir pour calculer la dépense » Lc 14 28

Mutualiser les idées d'économie

Atelier animé par Bertrand Lapostolle
Service achats

04 74 32 86 68

optimisation_achats@belley-ars.fr

L'atelier a réuni (en deux sessions) environ 12 participants. Discussions ouvertes, et nombreuses idées proposées. Parmi les éléments à retenir des échanges ayant eu lieu.

1. Pour plusieurs natures de dépenses, il apparaît qu'un « **guide de bonne pratique** » serait utile, afin d'aider les paroisses dans leurs choix (exemple : matériel de photocopie, en fonction du volume de copies envisagé ; faut-il acheter, louer... ?)

2. Des actions « **achats globalisés** » sont évoquées :

- Obligations réglementaires (extincteurs, ...), en vérifiant au préalable ce qui est de la responsabilité de l'occupant d'un local
- Entretien des bâtiments (accords avec des artisans choisis)
- Entretien des chaudières, ...
- Fournitures de culte

3. Les **dépenses de télécom** (téléphone, internet) sont mentionnées comme la première priorité à prendre en compte.

4. Une autre piste d'économie pourrait être trouvée en mettant à la disposition des paroisses « moins fortunées » des **matériels en fin de contrat** (photocopieurs...) libérés par d'autres paroisses (voir en dernière page).

5. Plusieurs participants ont indiqué être disponibles pour aider dans ces travaux, et il a été rappelé qu'il serait

souhaitable d'avoir un **correspondant** dans chaque groupement paroissial (auprès duquel pourraient être obtenus des renseignements pour permettre un travail commun ensuite).

A partir de ces éléments, un premier choix sera fait (en fonction de la disponibilité des bénévoles en charge), et une information sera adressée aux paroisses.

Merci aux participants pour leurs idées et leur soutien dans cette démarche au service de l'ensemble du diocèse.



**« Beaucoup d'autres les servaient en prenant sur leurs ressources » Lc 8, 3
Solliciter de nouveaux donateurs avec le dépliant ressources !**

Atelier animé par Brigitte Rude
Service ressources
04 74 32 86 33
servicedons@belley-ars.fr



A l'aide de questions/réponses nous avons pu voir plusieurs points qui ont surpris les personnes présentes.

- La **moyenne d'âge** des donateurs est de 78 ans. Seulement 18% des actifs sont donateurs
- Le denier sert à faire vivre l'Eglise et l'aide à accomplir ses missions. Dans notre vie de baptisés nous sollicitons nos prêtres et les laïcs en mission à tout moment, baptême, messe dominicale, prière, mariage, confirmation, catéchèse, funérailles...

- **Seulement 32% des catholiques pratiquants contribuent au denier.** Nous avons des « paroissiens clandestins ».

- Le **bénévolat** c'est très bien, l'Eglise en a besoin mais pour assurer la rémunération des prêtres et des salariés du diocèse il nous faut aussi de l'argent.

- L'Eglise ne reçoit aucune **subvention** ni de l'état (58% des français le pensent) ni du Vatican (75% des français le pensent aussi). L'Eglise n'est pas riche puisqu'elle ne vit que des dons des catholiques. L'Eglise possède peut-être des immeubles nécessaires à ses propres activités et ceux-ci génèrent des dépenses très conséquentes, notamment pour les églises construites après 1905. Le diocèse n'a par contre pas le droit de posséder d'immeubles de rapport.

- Le denier est un don volontaire, il n'y a **pas de tarif** et il fait appel à un sentiment d'appartenance et de fidélité envers l'Eglise, chacun donne en conscience et selon ses possibilités. A titre indicatif,

on peut estimer qu'on peut faire un don équivalent à une journée de travail.

- Certains **bénévoles** préfèrent aussi ne pas se faire rembourser leurs frais lorsqu'ils œuvrent pour l'Eglise, et, « en échange » ils ne donnent pas au denier. Mais il serait préférable de procéder autrement : en se faisant rembourser les frais, en donnant au denier, et en déduisant 66 % du don de ses impôts. Par exemple, un bénévole imposable qui se ferait rembourser 100 € pourrait, grâce aux déductions fiscales, faire un don de 249 € qui ne lui coûterait au final que 100 € !

- Les **campagnes de communication** sont nécessaires et ne représentent que 2,5 % des sommes recueillies. Un tract, une enveloppe porteuse et une enveloppe retour ne coûtent que 0,10 €. Pour 100 tracts envoyés, si nous avons seulement 1 % de retour cela nous coûte 10 € pour un don moyen de 220 €. **Il ne faut donc pas hésiter à communiquer largement !**



Photocopieur à céder

Une piste évoquée dans l'atelier « mutualiser les idées d'économie » était la cession de matériels dont les paroisses n'avaient plus besoin.

Dans ce cadre, le groupement paroissial de Pont-de-Veyle souhaiterait céder son ancien photocopieur. Il s'agit d'un photocopieur Toshiba E-studio 250 8A, impression noir & blanc.

Acheté en juillet 2018, le groupement paroissial peut vendre ou donner ce photocopieur, en fonction des ressources du groupement qui voudrait l'acquérir.

Pour tout renseignement ou si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le trésorier paroissial, Yves Simon :
06 83 40 21 01
yvessimon1071@neuf.fr



Sommaire

Numéro spécial :

Assemblée générale du diocèse	
Rapport moral de Mgr Roland	p. 2
Comptes du diocèse	p. 8
Compte-rendu des ateliers de la journée de rentrée diocésaine	p. 11

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 1^{er} octobre 2020
Directeur de la publication : P. F. Pelletier
Rédaction et mise en page : SDPC
Crédits photos : P. de la Gironière (p. 17), JF
Grimmer (p. 18-19)
Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication
31, Rue du Dr Nodet – CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69
communication@belley-ars.fr
belley-ars.catholique.fr